

# ENTREPRISES

Business & Stratégies, Valeurs, PME

## VALEURS.

UNE ÉVENTUELLE  
FUSION GM-CHRYSLER  
FAIT DÉBAT **P. 10**

## PME.

AQUARELLELE DIT AVEC  
DES FLEURS... DES CHOCOLATS  
ET DES BONBONS **P. 11**

## BUSINESS MANAGERS.

LA LUTTE CONTRE  
LA CONTREFAÇON  
PROGRESSE À PETITS PAS **P. 13**



## Ils bougent

### RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

#### Bernard Fournier

Il remplace Thierry Bombezin comme directeur de l'audit. 62 ans, ancien élève de l'École des officiers de la gendarmerie nationale, il était directeur de l'audit à Aéroports de Paris.

### TOTAL

#### Jean-Jacques Guilbaud

Directeur des RH et de la communication, il rejoint le comité exécutif, auprès de Christophe de Margerie, DG de Total, François Cornélis, DG chimie, Michel Bénézit, DG raffinage & marketing, Robert Castaigne, directeur financier, Yves-Louis Darricarrère, DG exploration & production, et Bruno Weymuller, directeur stratégie et évaluation des risques.

### BOUYGUES TÉLÉCOM

#### Emmanuel Forest et Olivier Roussat

Membres du comité de direction générale depuis plusieurs années, ils ont été promus directeurs généraux délégués, suite à la nomination de Nonce Paolini comme directeur général de TF1. Emmanuel Forest, 51 ans, X, ENA, est en charge des finances, de la régulation, des licences, de la consommation et des relations extérieures. Olivier Roussat, 43 ans, Insa Lyon, est en charge du pôle performances et technologies.

### NEWBRIDGE PARTNERS

#### Gérard Deléens

Il est nommé senior VP opérations et développement en Chine de ce spécialiste du management exécutif délégué. Précédemment délégué général du groupe Total en Chine, il a plus de douze ans d'expérience dans ce pays où il a conduit de nombreux projets de développement et d'investissements. Il préside le groupe Chine des conseillers du commerce extérieur et a été administrateur de l'Institut franco-chinois d'ingénierie et de management.

fdegan@latribune.fr

# Bertrand Bélinguier joue l'avenir du PMU à Bruxelles

## JEUX

Soucieuse de la protection des consommateurs, la Commission européenne a lancé une enquête sur le secteur des jeux dans 10 États, dont la France. Le président du PMU se bat contre une ouverture à la concurrence.

Bertrand Bélinguier, le président du PMU (Pari Mutuel Urbain), va avoir besoin de toutes ses qualités de diplomate dans les mois qui viennent. Aussi était-il hier à Bruxelles pour rencontrer le commissaire européen au Marché intérieur, l'Irlandais Charlie McCreevy. La Commission a ouvert l'an passé une enquête dans dix pays, dont la France, qui a pour but de définir si le monopole des jeux accordé à ces États s'accompagne bien d'une politique responsable du jeu. Cette initiative a été une surprise pour le PMU, la Française des Jeux et les casinos qui jouissent d'un cadre législatif protecteur. En effet, le secteur des jeux d'argent avait volontairement été laissé en dehors du champ de la directive européenne sur la libre circulation des services. Cet intérêt soudain de la Commission, peu encline à favoriser les monopoles, inquiète.

## MENACE SUR LA FILIÈRE HIPPIQUE FRANÇAISE

On en saura davantage sur la stratégie de Bruxelles en mars prochain. La Commission publiera un avis motivé en réponse aux courriers adressés par les dix pays concernés par son enquête. D'ici là, Bertrand Bélinguier n'a pas l'intention de rester les deux pieds dans le même sabot car c'est l'avenir du PMU qui pourrait se jouer. L'arrivée de nouveaux acteurs proposant des paris sur les courses hippiques sans participer au financement de la filière risquerait d'être fatale au PMU. Le Paris Mutuel Urbain est en effet un groupement d'intérêt économique (GIE) qui participe massivement au financement de la filière



## À l'affiche

### BERTRAND BÉLINGUIER

Président du Pari Mutuel Urbain, le PMU

**1942** Naissance à Bordeaux.

**1969** Entrée chez le courtier d'assurances Gras Savoye dont il deviendra directeur pour la France.

**1986** Direction générale au GAN.

**1997** Devient président du PMU dont il assurera la modernisation informatique. Son troisième mandat se terminera en 2009.

**2006** Ouverture d'une enquête de Bruxelles sur le secteur des jeux d'argent.

## DANS LE BRAS DE FER QUI S'ANNONCE AVEC LA COMMISSION, LE PMU NE PEUT PAS COMPTER SUR LE SOUTIEN DU ROYAUME-UNI.

hippique (élevage et hippodromes) tricolore. En 2006, il a reversé 600 millions d'euros, soit 80 % du financement de la filière qui représente 59.000 emplois directs et 130.000 indirects. La France est ainsi, avec l'Angleterre, l'une des grandes nations hippiques. L'Hexagone abrite à lui seul 50 % des hippodromes européens. Avec une économie très différente de celle du Royaume-Uni où 13 milliards d'euros sont joués sur des courses (contre 8 milliards en France), mais seulement 140 millions reviennent à la filière hippique.

Aux yeux du PMU il ne serait pas acceptable qu'une société de paris en ligne utilise comme support les

courses françaises sans participer au même effort financier. Le cas s'était produit en 2005 avec une tentative de la société Zeturf et la réaction du PMU et du gouvernement français avait été vive. Le PMU dispose tout de même d'arguments tangibles. Malgré sa contribution à la filière cheval, le PMU reverse 72 % des mises aux parieurs. Sous la houlette de Bertrand Bélinguier, le PMU a abaissé ses coûts de gestion à moins de 6 % de son chiffre d'affaires, soit le plus bas d'Europe.

## LE ROYAUME-UNI FAVORABLE À LA LIBRE CONCURRENCE

La fin du mandat de Bertrand Bélinguier, qui se terminera à la rentrée 2009 (certainement son dernier), s'annonce plus sportive que prévu. Initialement, le dirigeant voulait consacrer ces années à maintenir la croissance. Une mission qui aurait largement suffi à l'occuper puisque le PMU a été confronté l'an passé à un net ralentissement de sa croissance avec une hausse de seulement 1,2 % de son chiffre d'affaires, à 8,1 milliards d'euros. Mais dans le bras de fer qui s'an-

nonce avec Bruxelles, le PMU se sent un peu seul. Car il ne peut pas compter sur le soutien du Royaume-Uni. L'autre grand pays des courses hippiques a choisi de laisser la libre concurrence s'exercer dans le secteur des jeux. Cette position a permis l'émergence de majors, souvent cotés en Bourse tels que Ladbrokes, Partygaming ou Unibet. Ces derniers sont également très actifs auprès de la Commission européenne. Et ils ont toutes les raisons d'être favorables à une ouverture à la concurrence dans le secteur des jeux : ils sont prêts à proposer leur offre dans d'autres pays et disposent de moyens considérables pour financer leurs investissements. De plus, l'Europe fait figure pour ces entreprises de nouveau terrain de jeu depuis que les États-Unis ont interdit les jeux en ligne en octobre 2006.

Au-delà de la situation du PMU, Bruxelles devrait s'intéresser à la politique française du jeu marquée par une ambiguïté : le secteur est fortement réglementé et surveillé mais aucune étude ou tentative de mesure sur les coûts sociaux du jeu excessif n'a jamais été menée. Or, une libéralisation du secteur aurait pour effet d'accroître l'offre avec des conséquences encore inconnues sur la santé publique. ■

HÉLÉNA DUPUY